

AC! / APEIS / MNCP

Et si le samedi 2 décembre 2006, nous allions à la 4ème manif contre le chômage et la précarité ?

« Il fait beau ! », « il fait drôlement froid ! », « il pleut ! », « j'suis fatigué ! », « j'ai un rancard ! », « j'ai du boulot en retard ! », « j'ai des courses à faire pour Noël ! », « ce n'est pas mon absence qui se verra ! », « un de plus ou un de moins ! », « je ne suis pas vraiment concerné ! », « j'ai retrouvé du boulot ! »...

Toutes ces raisons, et des dizaines d'autres, peuvent objectivement être mises en avant, mais imaginons que chacune et chacun fassent l'effort nécessaire, décident d'en être, de ne pas reporter, ça pourrait faire du bruit, une grande manif des chômeurs, des précaires et autres salariés !

Les chômeurs ne sont pas les seuls concernés par toutes les mesures qui les touchent de plein fouet, ils ne sont que les premiers, ceux sur lesquels il est plus aisé d'expérimenter, de taper, avec la volonté de casser les droits des salariés et des citoyens. L'objectif non affiché est de faire baisser le prix du travail et, pour y arriver, il faut culpabiliser les chômeurs, ne plus les indemniser et les forcer à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quelles conditions, y compris, comme vient de le décider l'UNEDIC, en faisant appel à 17 opérateurs privés pour soi-disant placer 100.000 chômeurs en deux ans. Pour y parvenir, ils contrôlent, convoquent, culpabilisent, sanctionnent et radient. Mais cela ne suffit pas, les déclarations succèdent aux mesurette, des pincées d'effet d'annonce et quand il le faut, quelques larmes de crocodiles sur ces malheureux pauvres ou ces pauvres malheureux. Tout est mis en œuvre pour faire croire que c'est fatal, qu'il y a toujours eu des riches et des pauvres, des faibles et des forts et qu'on n'y peut rien, c'est faux ! A chaque fois que des femmes et des hommes se sont regroupés, de grandes avancées sociales ont été obtenues ! C'est là notre seule force, le nombre face à l'argent, aux crédits, aux médias, à la publicité, à la précarité, aux conditions de travail et aux cadences, au chômage, à la pauvreté, qui nous affaiblissent, nous infantilisent, nous rendent dépendants.

Personne n'aurait parié un centime sur les « recalculé-é-s » et pourtant, grâce à cette bataille, plus de 1 million de chômeurs ont été réintégrés dans leurs droits et retrouvés, en moyenne, 7 mois d'indemnisation chômage pour lesquels ils avaient cotisé. Sans une mobilisation soutenue, en particulier grâce aux jeunes, le CPE serait en vigueur aujourd'hui !

Laisser le Medef et le gouvernement agir contre les plus fragiles, les plus faibles, les plus précaires, les plus pauvres, c'est se condamner soi-même demain, car la logique à l'œuvre est la même pour tous et, à terme, en épargnera peu.

Il s'agit d'un positionnement politique capital, car la volonté du Medef et des actionnaires est de tenter d'opposer toutes les catégories de salariés, avec ou sans emploi, afin de préserver leurs avantages scandaleux et intolérables quand tant d'hommes et de femmes souffrent au quotidien.

Eh bien, c'est le moment de répondre!

Dites chiche et réservez votre après-midi, ce samedi 2 décembre !

**Pour nos droits, pour la justice sociale, contre le
chômage et la précarité, contre les licenciements !**

Contre le Chômage et la Précarité

Toutes et tous concernés

Pour rappel : Le droit à l'emploi et au revenu est inscrit dans la constitution française !

Dans la déclaration universelle des droits de l'homme, il est précisé, à l'article 25 :

« Toute personne a droit à la sécurité en cas de chômage et à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être, et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux et les services sociaux nécessaires... »

Nous sommes loin du compte !!!

- Malgré une médiatisation très discutable sur la forme et le sur le fond quant à la baisse des chiffres, **le chômage de masse persiste** (même les politiques s'accordent officieusement sur le chiffre de 5 millions de chômeurs).
- **Plus de la moitié des chômeurs ne sont pas indemnisés** et, pour ceux qui le sont, les durées d'indemnisation sont de plus en plus courtes.
- **La précarité devient la norme** (1.700.000 personnes en CDD, 600.000 en intérim, 80% des embauches en CDD avec une durée moyenne de 1 mois 1/2, le CNE toujours en place !!!).
- Aujourd'hui, la France reste l'un des pays parmi les plus riches et pourtant, elle compte **3,3 millions d'allocataires** des minima sociaux (plus de **6 millions de personnes concernées** avec les ayant droits).
- **Les moins de 25 ans, les stagiaires** (800.000 stages proposés correspondant à 100.000 emplois potentiels), **sont exclus de tout système d'indemnisation.**

Quelle réponse à cette situation plus que dégradée : des mesures pour plus de flexibilité, des contrats aidés, des exonérations de cotisations patronales, bref, toujours les mêmes recettes avec en plus un contrôle social accru, un harcèlement par les services de l'emploi, la stigmatisation, la discrimination et les radiations...

Il est urgent que le droit à un travail choisi, le droit à un revenu décent, soient des thèmes prioritaires et centraux et que la justice sociale soit au cœur du débat public

Nous jugeons indispensable de refonder la protection sociale et les droits des personnes sans emploi, alternant emploi et chômage ou ne réussissant pas à vivre décemment de leur travail (travailleurs pauvres, paysans, intermittents...).

*Nous revendiquons un « **statut de vie sociale et professionnelle** » ouvert à toutes et tous et garantissant quoi qu'il arrive (licenciement, fin de CDD, fin de mission intérim, démission...) le droit à un revenu individuel décent avec pour référence le SMIC revalorisé et des droits sociaux afférents (logement, santé, transports, formation, points retraite, progression de carrière...).*

Soutenez cet appel et rejoignez-nous, **le jeudi 12 octobre à 19h00**, à la Bourse du Travail, rue du Château d'eau, salle André Tollet, pour échanger et anticiper cette journée.

Contacts :

AC! : 01 42 63 15 33 / mail : ac@ac.eu.org

APEIS : 01 46 82 52 25 / mail : apeis@freesurf.fr

MNCP : 01 40 03 90 66 / mail : mncp.national@free.fr